

ΠΑΝΕΠΙΣΤΗΜΙΟ ΘΕΣΣΑΛΙΑΣ
ΤΜΗΜΑ ΜΗΧΑΝΙΚΩΝ ΧΩΡΟΤΑΞΙΑΣ ΚΑΙ ΠΕΡΙΦΕΡΕΙΑΚΗΣ ΑΝΑΠΤΥΞΗΣ
Εργαστήριο Δημογραφικών και Κοινωνικών Αναλύσεων

UNIVERSITE DE THESSALIE
DEPARTEMENT D' AMENAGEMENT ET DE
DEVELOPPEMENT REGIONAL
Laboratoire d'analyses démographiques et sociales (LADS)

UNIVERSITY OF THESSALY
DEPARTMENT OF PLANNING AND
REGIONAL DEVELOPMENT
Laboratory of social and demographic analysis (LSDA)



**Les recensements récents de la population et des
habitations dans les Balkans en 2000**

Byron Kotzamanis, Snjezana Mrdjen, Alain Parant

Année 2003, vol. 5

Σειρά Δημογραφικών Εργασιών για τα Βαλκάνια
Démographie des Balkans

Balkan Demographic Papers

Réseau DémoBalk

Δίκτυο DémoBalk

DemoBalk Network

Les recensements récents de la population et des habitations dans les Balkans en 2000

Byron Kotzamanis *, Snjezana Mrdjen**, Alain Parant***

* Université de Thessalie, Laboratoire d'Analyses Démographiques et Sociales (LADS), Volos, Grèce
** Université de Zadar, département de géographie, Croatie
*** Institut national d'études démographiques (Ined, Paris), France

Introduction

L'entrée dans le nouveau millénaire a coïncidé avec une nouvelle vague de recensements de la population et de l'habitat pour une grande majorité des pays européens.

Pour de multiples opérateurs, plus particulièrement pour le démographe qui y puise la matière au calcul de ses indices, le recensement est une opération fondamentale, définie par l'Organisation des Nations unies comme : « l'ensemble des opérations qui consistent à collecter, grouper, évaluer, analyser, publier ou diffuser de toute autre manière des données démographiques, économiques et sociales se rapportant, à un moment donné, à tous les habitants d'un pays ou d'une partie bien déterminée d'un pays »¹.

Selon les pays, cette définition n'est pas entendue ou mise en pratique de façon identique. Des divergences s'observent qui tiennent, pour l'essentiel, au cadre législatif², au mode d'organisation ou aux techniques et instruments utilisés. Elles ont pour principale conséquence de rendre extrêmement délicates les analyses comparatives. Cette question se pose avec plus d'acuité pour la région des Balkans et, plus particulièrement, pour les pays de la partie ouest de la péninsule, directement ou indirectement affectés par les crises qui ont abouti à l'éclatement de l'ex-Yougoslavie.

Ce volume de la série des Cahiers de Démographie des Balkans, n'a pas pour objectif de présenter et d'analyser les résultats des moissons statistiques réalisées, mais d'en exposer et discuter les modalités, au regard des recommandations publiées par la Commission économique pour l'Europe des Nations unies (CEE-ONU) et par Eurostat, l'office statistique de la Communauté européenne³.

Conformément à une pratique déjà ancienne, le déroulement de la campagne 2000 des recensements de population et de l'habitat en Europe a été précédé par l'élaboration d'un programme de recommandations⁴ que les pays ont été simplement invités à respecter, le programme ne revêtant, en effet, aucun caractère contraignant, faute de s'appuyer sur une base juridique (Laihonon, 2000).

Pour les besoins de l'analyse comparative, les recensements doivent, dans toute la mesure du possible, respecter trois dimensions :

(1) Source : « Principes et recommandations concernant les recensements de la population et de l'habitat. Première révision », Études statistiques, Série M, n° 67/Rrev.1, Département des affaires économiques et sociales, Division de la statistique, Nations unies, New York, 1998.

(2) Le cadre législatif est largement corrélé au type de recensement effectué par le pays (recensement classique, mixte ou basé sur registre), ainsi qu'aux changements socio-politiques intervenus durant les dernières décennies. Dans les pays de l'Union européenne, certains services statistiques opèrent en pleine conformité avec les statuts qui ont présidé à leur création — laquelle remonte aux années 1950 ou 1960 (Belgique, Grèce, Espagne, France), voire aux années 1920 (Royaume-Uni) —, et qui ont été plus ou moins régulièrement et profondément amendés, par voie de décrets ou décisions ministérielles, au gré des circonstances. Les pays qui ont profondément restructuré leur système de collecte de données statistiques, délaissant la méthode classique au profit de l'exploitation des sources administratives (Danemark, Finlande), s'appuient sur un cadre juridique créé depuis les années 1980. Les bouleversements politiques du début de la décennie 1990 ont conduit les pays accédant à la Communauté européenne en 2004 à mettre en place un nouveau cadre légal et à le compléter par des amendements successifs en fonction des insuffisances de la loi originelle.

(3) À cet égard, il s'inscrit directement dans le prolongement de l'ouvrage *La démographie des Balkans. Sources et données*, Byron Kotzamanis, Alain Parant, Jean-Paul Sardon (éditeurs), Association internationale des démographes de langue française, 1998, p.203.

(4) Les recommandations portent essentiellement sur sept points : la période de référence, la couverture du recensement, les données à collecter, les méthodes de collecte, le traitement des données, leur transmission à Eurostat, la diffusion des résultats.

- La dimension temporelle. Les dates de réalisation des recensements et les dates de référence pour l'évaluation des populations ne doivent pas être trop distantes les unes des autres.
- La dimension conceptuelle. Les concepts et les variables doivent être définis de façon à être identiquement interprétés, tant par les agents recenseurs que par les personnes recensées.
- La dimension exploitation. Les données diffusées doivent l'être sous une forme relativement proche, sinon identique.

Compte tenu des caractéristiques propres à chaque pays quant à la préparation, à la mise en œuvre et à l'exploitation des recensements, la comparabilité des résultats est un véritable défi lancé à l'ensemble des pays balkaniques qui, à l'exception de la Grèce, ont connu des renversements souvent abrupts et des mutations rapides au cours de la décennie qui a précédé la campagne des recensements effectués autour de l'année 2000. Le propos n'est pas, ici, de trancher la question de savoir dans quelle mesure les offices statistiques des pays balkaniques ont efficacement et totalement relevé le défi proposé, mais, sur la seule base de l'examen des questionnaires qu'ils ont soumis à leurs populations respectives : d'apprécier les écarts aux recommandations faites ; de jauger quelques spécificités/particularités entre pays balkaniques, et entre ceux-ci et les autres pays européens.

I- Le respect des recommandations

Deux types d'écarts ont été privilégiés : celui qui porte sur les dates de recensement et celui qui a trait aux taux de couverture des recommandations onusiennes.

1.1-Dates de recensement

La date de référence (tableau 1) est l'un des paramètres premiers pour la comparabilité internationale des résultats (Decand, 2000).

Tableau 1. Dates des recensements de population et des habitations dans les Balkans lors des campagnes de 1990 et 2000		
Table 1. Population and Housing Census dates in the Balkans at the 1990 and 2000 censuses rounds		
	Campagne de recensement / Population and Housing Census rounds :	
	1990	2000
Albanie / Albania	12 avril / april 1989	1 avril / april 2001
Bosnie-Herzégovine / Bosnia-Herzegovina	31 mars / march 1991	-
Bulgarie / Bulgaria	4 décembre / december 1992	1 mars / march 2001
Croatie / Croatia	31 mars / march 1991	31 mars / march 2001
Grèce / Greece	17 mars / march 1991	18 mars / march 2001
ExRYM / FYROM	31 mars / march 1991	31 octobre / october 2002
Roumanie / Romania	7 janvier / january 1992	18 mars / march 2002
Serbie et Monténégro / Serbia-Montenegro	31 mars / march 1991	31 mars / march 2002* 31 octobre / october 2003**

Notes : * Serbie / Serbia ; ** Monténégro / Montenegro

Sources : Offices statistiques nationaux / National statistical offices

Considérant ce premier objectif des recommandations édictées pour la dernière campagne, les pays étaient invités à réaliser leur recensement entre le 1^{er} janvier et le 31 mai 2001, critère finalement rempli par quatre pays : Albanie, Bulgarie, Croatie, Grèce. Trois pays ont accompli le leur avec un léger retard : Macédoine, Roumanie, l'Union des États de Serbie et Monténégro⁵. Un pays, la Bosnie et Herzégovine — pour des raisons de conjoncture interne et internationale — n'a pas encore exécuté le sien au moment où paraît ce cahier.

À l'évidence, la campagne 2001 ne s'est pas déroulée avec une parfaite synchronisation. Il faut toutefois souligner que le manque de synchronisation est tout aussi réel dans d'autres régions du monde. Ainsi, dans l'Europe des Quinze, l'Irlande a opéré son recensement en avril 2002 quand la France a réalisé le sien en mars 1999.

1.2- Taux de couverture des variables de base et des variables optionnelles

Tout au long du XX^{ème} siècle, les pays des Balkans se sont développés selon des systèmes socio-économiques et culturels très différents. Dans un contexte de plus en plus prégnant de globalisation, et avec une politique européenne favorisant la convergence des économies et des niveaux de vie, les différents systèmes vont, très vraisemblablement, évoluer et tendre vers un même modèle général. Si la Grèce fait partie de la Communauté européenne (CE) depuis 1981, la Bulgarie et la Roumanie sont des pays en voie d'adhésion (entrée prévue en 2007). Quant aux autres pays de la région, ils comptent bien engager le plus tôt possible, des négociations en ce sens, sous réserve qu'ils mettent en place des politiques adéquates, lesquelles imposent la production de données statistiques suffisamment harmonisées pour juger concrètement, par exemple, du respect des règles de convergence ou du bien-fondé de certaines demandes adressées à la CE.

C'est aussi dans cet esprit qu'il convient d'apprécier les recommandations de la (CEE-ONU) et d'Eurostat. Elles consistent en une liste de variables à introduire dans le recensement et distinguent, d'une part, les *variables de base* (core topics), pour lesquelles les pays sont clairement invités à collecter des données, et, d'autre part, les *variables optionnelles* (non-core topics), davantage soumises aux priorités et aux spécificités nationales.

De l'analyse de contenu des questionnaires — tous les pays concernés ont procédé à des recensements traditionnels, réalisés sur le terrain par des agents recenseurs soumettant directement les questionnaires aux personnes —, il ressort que le pourcentage de variables de base (29 au total) incorporées par les pays est très élevé. Il fluctue de 86 % pour l'Albanie à 100 % pour la Grèce, la Croatie et FYROM (tableau 2).

Il faut, toutefois, noter que trois pays — la Bulgarie, la Roumanie et la Serbie et Monténégro — n'ont pas inclus la question sur le lieu de résidence habituelle un an avant le recensement, une question qui permet de se faire une idée de l'ampleur de la migration récente (plus exactement, du nombre de migrants durant l'année qui a précédé le recensement). Dans un autre registre, l'Albanie est le seul pays où n'ont pas été posées les questions sur : la citoyenneté, le type de local d'habitation et le régime d'occupation de celui-ci (Cf. questionnaires nationaux en annexe).

(5) Par la suite, Serbie et Monténégro.

Tableau 2. Variables de base incorporées, selon les recommandations de la Commission économique des Nations unies pour l'Europe, dans les questionnaires des recensements de la population et des habitations organisés dans les Balkans lors de la campagne 2000							
Table 2. Core topics according to the EC/UN recommendations included in the censuses questionnaires on population and housing organised in the Balkans at the 2000 round							
	Albanie / Albania	Bulgarie / Bulgaria	Croatie / Croatia	Grèce / Greece	ExRYM / FYROM	Roumanie / Romania	Serbie et Monténégro / Serbia-Montenegro
Caractéristiques géographiques des personnes / Geographics characteristics of persons							
Lieu de résidence habituelle / Place of usual residence	x	x	x	x	x	x	x
Lieu de résidence habituelle un an avant le recensement / Place of usual residence one year prior to the census	x	-	x	x	x	-	-
Caractéristiques démographiques des personnes / Demographic characteristics of persons							
Sexe / Sex	x	x	x	x	x	x	x
Âge / Age	x	x	x	x	x	x	x
Situation matrimoniale légale / Legal marital status	x	x	x	x	x	x	x
Pays/lieu de naissance / Country/place of birth	x	x	x	x	x	x	x
Pays de citoyenneté / Country of citizenship	-	x	x	x	x	x	x
Caractéristiques économiques des personnes / Economic characteristics of persons							
Situation au regard de l'activité du moment / Current activity status	x	x	x	x	x	x	x
Temps de travail habituel / Time usually worked	x	x	x	x	x	x	x
Profession / Occupation	x	x	x	x	x	x	x
Branche d'activité économique / Industry (branch of economic)	x	x	x	x	x	x	x
Situation dans la profession / Status in employment	x	x	x	x	x	x	x
Lieu de travail / Place of work	x	x	x	x	x	x	x
Caractéristiques de l'instruction de la personne / Educational characteristics of persons							
Niveau d'instruction / Educational attainment	x	x	x	x	x	x	x
Caractéristiques du ménage et de la famille de la personne / Household and family characteristics of persons							
Lien avec le chef de ménage ou autre membre de référence du ménage / Relationship to reference person of private household	x	x	x	x	x	x	x
Caractéristiques des ménages privés / Characteristics of private households							
Modalités de jouissance du logement par le ménage / Tenure status of households	x	x	x	x	x	x	x
Caractéristiques des unités et autres locaux d'habitation / Characteristics of housing units and other living quarters							
Type de local d'habitation / Type of living quarters	-	x	x	x	x	-	x
Régime de propriété / Type of ownership	x	x	x	x	x	x	x
Emplacement du local d'habitation / Location of living quarters	x	x	x	x	x	x	x
Régime d'occupation / Occupancy status	-	-	x	x	x	x	x
Nombre d'occupants / Number of occupants	x	x	x	x	x	x	x
Nombre de pièces / Number of rooms	x	x	x	x	x	x	x
Cuisine / Kitchen	x	x	x	x	x	x	x
Système d'adduction d'eau / Water supply system	x	x	x	x	x	x	x
Lieux d'aisances / Toilet facilities	x	x	x	x	x	x	x
Salles d'eau / Bathing facilities	-	x	x	x	x	x	x
Type de chauffage / Type of heating	x	x	x	x	x	x	x
Caractéristiques des bâtiments comportant des logements / Characteristics of building containing dwellings							
Type de bâtiment / Type of building	x	x	x	x	x	x	x
Epoque de construction / Period of construction	x	x	x	x	x	x	x

Source : Nations unies, New York et Genève, 1998 / United Nations, New York and Geneva, 1998

Pour les variables optionnelles (52 au total), la situation diffère assez radicalement (tableau 3).

Le degré de couverture est, en règle générale, peu élevé, de l'ordre de 50 % : 52 % pour la Bulgarie et ExRYM, mais 36 % seulement pour l'Albanie et la Serbie et Monténégro. D'un point de vue général, les chapitres les moins bien couverts sont ceux qui portent sur : les caractéristiques des ménages privés ; les caractéristiques des bâtiments comportant des logements ; les caractéristiques du ménage et de la famille de la personne ; les caractéristiques économiques des personnes. Concernant cette dernière catégorie, observons simplement que les recensements ne constituent pas forcément le moyen de connaissance le plus adapté et le plus prisé. Ainsi en est-il, par exemple, pour la durée du chômage que seule la Roumanie a cherché à connaître de la sorte et que l'on apprécie plutôt, par exemple dans les pays de la CE, par le biais d'enquêtes spécifiques.

Le chapitre sur les caractéristiques des unités et autres locaux d'habitation (qui inclut surtout des questions sur les conditions de vie des ménages) est moyennement couvert. Au sein de la région, la Roumanie se distingue en incluant sept des neuf questions conseillées ; à l'opposé, l'Albanie et la Serbie et Monténégro sont les deux pays où la couverture est la plus incomplète : trois variables optionnelles couvertes.

Au chapitre des caractéristiques géographiques des personnes, les questions qui portent sur le lieu de présence au moment du recensement et sur la résidence antérieure sont incluses par tous les pays, l'Albanie étant, par ailleurs, le seul pays à ne pas interroger sur l'année (ou la période) d'immigration.

Les caractéristiques démographiques sont, elles aussi, relativement bien couvertes, si l'on excepte celles qui ont trait : à la situation matrimoniale de fait, au lieu de naissances des parents et à l'acquisition de nationalité. La Grèce et l'Albanie se distinguent en n'interrogeant pas leurs résidents sur le groupe ethnique, la langue et la religion (Cf. *infra*).

Enfin, la couverture de questions sur l'instruction des personnes est très complète, la question sur l'aptitude à lire et à écrire ayant été notamment posée dans tous les pays, à l'exception de la Roumanie.

Les pays des Balkans qui ont organisé un recensement à l'occasion de la campagne 2000 l'ont encore fait conformément à la tradition, par voie de questionnaires classiquement remplis par les enquêtés en présence des enquêteurs, ce qui facilite les comparaisons de contenu et rend ces dernières beaucoup plus immédiates. Comme on a pu le constater, nombreux sont les écarts subsistant, pour tous les pays de la région, entre les recommandations édictées par la Commission économique pour l'Europe et leur traduction dans les faits. La remarque vaut cependant davantage pour les variables optionnelles que pour les variables de base. Par ailleurs, il convient de relativiser les déficits de conformité constatés : combien, en effet, parmi les autres pays européens, ceux de l'espace communautaire par exemple, peuvent mettre en avant des taux de couverture globale significativement supérieurs ?

II- Les questions sur l'identité nationale : une spécificité balkanique

À l'occasion de la campagne 2000, certains pays ont introduit dans leurs bulletins de recensement des questions inédites. La Croatie, par exemple, en a inclus trois sur les incapacités et leurs causes, ainsi que sur les infirmités et les handicaps affectant sa population résidente.

Tableau 3. Variables optionnelles incorporées, selon les recommandations de la Commission économique des Nations unies pour l'Europe, dans les questionnaires des recensements de la							
Table 3. Non-core topics according to the EC/UN recommendations included in the censuses questionnaires on population and housing organised in the Balkans at the 2000 round							
	Albanie / Albania	Bulgarie / Bulgaria	Croatie / Croatia	Grèce / Greece	ExRYM / FYROM	Roumanie / Romania	Serbie et Monténégro / Serbia-Montenegro
Caractéristiques géographiques des personnes / Geographics characteristics of persons							
Lieu de présence au moment du recensement / Place where found at time of census	x	x	x	x	x	x	x
Résidence dans une exploitation agricole ou non / Farm or non-farm residence	-	-	-	-	-	-	-
Durée de résidence / Duration of residence	-	-	x	-	-	-	-
Lieu de résidence antérieure / Previous place of usual residence	x	x	x	x	x	x	x
Année (ou période) d'immigration dans le pays / Year (or period) of immigration into the country	-	x	x	x	x	x	x
Caractéristiques démographiques des personnes / Demographic characteristics of persons							
Situation matrimoniale de fait / De facto marital status	-	x	-	-	-	x	-
Lieu de naissance des parents / Place of birth of parents	-	-	-	-	-	-	-
Acquisition de la citoyenneté / Citizenship acquisition	-	-	-	-	-	-	-
Groupe ethnique / Ethnic group	-	x	x	-	x	x	x
Langue / Language	-	x	x	-	x	x	x
Religion / Religion	-	x	x	-	x	x	x
Nombre total d'enfants nés vivants / Total number of children born alive	x	x	x	x	x	x	x
Date : i) du premier mariage et ii) du mariage actuel de la femme / Date of : i) first marriage and ii) current marriage of ever-married women	-	-	-	i	-	i	-

Tableau 3. Variables optionnelles incorporées, selon les recommandations de la Commission économique des Nations unies pour l'Europe, dans les questionnaires des recensements de la
Table 3. Non-core topics according to the EC/UN recommendations included in the censuses questionnaires on population and housing organised in the Balkans at the 2000 round

	Albanie / Albania	Bulgarie / Bulgaria	Croatie / Croatia	Grèce / Greece	ExRYM / FYROM	Roumanie / Romania	Serbie et Monténégro / Serbia-Montenegro
Caractéristiques économiques des personnes / Economic characteristics of persons							
Situation au regard de l'activité habituelle / Usual activity status	x	x	x	x	x	x	x
Prestataires de services sociaux et de services personnels non rémunérés / Providers of non-paid social and personal services	-	-	-	-	-	-	-
Durée du chômage / Duration of unemployment	-	-	-	-	-	x	-
Profession secondaire / Secondary occupation	x	-	-	-	x	-	-
Type de secteur (unité institutionnelle) / Type of sector (institutional unit) activity	-	-	-	-	-	x	x
Nombre de personnes travaillant dans l'unité locale de l'établissement / Number of persons working in the local unit of the establishment	-	-	-	x	-	-	-
Principal moyen d'existence / Main source of livelihood	-	x	x	-	x	-	-
Lien de dépendance / Dependency relationship	x	x	x	-	x	x	x
Revenu / Income	-	-	-	-	-	-	-
Lieu de l'école, de l'université, ... / Location of school, university, ...	-	x	x	x	x	x	x
Mode de transport jusqu'au lieu de travail / Mode of transport to work	x	x	-	-	-	-	-
Longueur du trajet jusqu'au lieu de travail (i) et fréquence de ces trajets (ii) / Duration (i) and frequency	ii	-	ii	-	ii	-	ii
Caractéristiques de l'instruction de la personne / Educational characteristics of persons							
Diplômes obtenus / Educational qualifications	x	x	x	x	x	x	x
Domaine d'études / Field of study	-	-	x	x	x	-	-
Fréquentation scolaire / School attendance	-	-	x	x	x	x	x
Aptitude à lire et à écrire / Literacy	x	x	x	x	x	-	x
Caractéristiques du ménage et de la famille de la personne / Household and family characteristics of persons							
Type du ménage institutionnel ou de l'établissement collectif dans lequel la personne vit / Type of institutional household or other communal establishment in which a person lives	-	-	x	x	-	-	-
La personne est-elle pensionnaire d'un ménage institutionnel ou d'un établissement collectif ? Does the person live in an institutional household or in in an communal establishment	-	-	-	x	x	-	-

Tableau 3. Variables optionnelles incorporées, selon les recommandations de la Commission économique des Nations unies pour l'Europe, dans les questionnaires des recensements de la							
Table 3. Non-core topics according to the EC/UN recommendations included in the censuses questionnaires on population and housing organised in the Balkans at the 2000 round							
	Albanie / Albania	Bulgarie / Bulgaria	Croatie / Croatia	Grèce / Greece	ExRYM / FYROM	Roumanie / Romania	Serbie et Monténégro / Serbia-Montenegro
Caractéristiques des ménages privés / Characteristics of private households							
Ménages vivant seuls dans un logement ou partageant un logement / Single or shared occupancy	x	-	-	x	x	-	-
Loyer / Rent	-	-	-	-	-	-	-
Biens de consommation durables appartenant au ménage / Durable consumer goods possessed by the ménage	x	x	-	-	-	-	-
Nombre de voitures automobiles par ménage / Number of cars available for the use of the household	-	x	-	-	-	-	-
Téléphone / Telephone	-	x	-	-	-	-	-
Caractéristiques des unités et autres locaux d'habitation / Characteristics of housing units and other living quarters							
Type de non-occupation / Type of vacancy	-	-	-	x	-	-	-
Occupation par un ou plusieurs ménage(s) / Occupancy by one or more household	x	-	-	x	x	-	-
Surface utile et/ou habitable / Useful and/or living floor space	x	-	x	x	x	x	x
Installation pour la préparation des aliments / Cooking facilities	-	x	-	-	-	-	-
Eau chaude / Hot water	-	x	-	-	-	x	-
Type de système d'évacuation des eaux usées / Type of sewage disposal system	-	x	x	x	x	x	-
Principale source d'énergie pour le chauffage / Main source of energy for heating	x	x	x	x	x	x	-
Électricité / Electricity	-	x	x	x	x	x	x
Gaz sur réseau de distribution / Piped gas	-	-	-	-	-	x	-
Emplacement du logement dans le bâtiment / Position of dwelling in the building	-	-	x	-	x	x	x
Caractéristiques des bâtiments comportant des logements / Characteristics of building containing dwellings							
Nombre d'étages / Number of floors (storeys)	x	x	-	-	x	-	-
Nombre de logements dans le bâtiment / Number of flat in the building	x	x	-	-	-	-	-
Le bâtiment contenant le logement est-il ou non un bâtiment agricole ? / Whether building is a farm building or not	-	-	-	-	-	-	-
Ascenseur / Lift	x	x	-	-	-	-	-
Matériaux de construction de parties déterminées du bâtiment / Materials of which specific parts of the building are constructed	x	x	-	-	x	x	x
État de réparation / State of repair	-	-	-	-	-	-	-

Sources : Nations unies, New York et Genève, 1998 / United Nations, New York and Geneva, 1998

Pour sa part, la Serbie et Monténégro a ajouté des questions axées sur les migrations inter-censitaires, les réfugiés et personnes déplacées, ainsi que d'autres visant à mieux connaître les ses nationaux résidant à l'étranger.

On confine, là, à ce qui fait l'originalité, la spécificité, des pays balkaniques en Europe : la question des identités nationales et la volonté des États de les cerner au plus près, plus particulièrement, au travers des recensements et d'interrogations sur le pays de citoyenneté (nationalité), le groupe ethnique, la langue maternelle ou la religion⁶ (tableau 4). Ces trois dernières — qui ne correspondent qu'à des variables optionnelles dans la classification onusienne — ont toujours revêtu une grande importance dans les Balkans, plus spécialement au cours des dix dernières années. « Révélant » la structure ethnique de la population d'un pays, elles ont une dimension éminemment politique pour les autres États dans un espace où chacun se pose en protecteur des membres de sa communauté résidant en tant que minorités chez les voisins. C'est précisément en raison de ces enjeux politiques que certains pays se refusent à poser à leurs résidents de telles questions (la Grèce, l'Albanie), alors que d'autres (Bulgarie, Croatie, ExRYM, Roumanie, Serbie et Monténégro) modifient, entre deux recensements, le nombre de catégories, les critères et les définitions figurant dans les publications à caractère méthodologique.

Tableau 4. Variables sur l'identité des personnes incorporées dans les questionnaires des recensements de la population et des habitations organisés dans les Balkans lors de la campagne 2000
Table 4. Variables concerning the identity of persons included in the census questionnaires on population and housing organized in the Balkans at the 2000 round

	Albanie Albania	Bulgarie Bulgaria	Croatie Croatia	Grèce Greece	ExRYM FYROM	Roumanie Romania	Serbie et Monténégro Serbia & Montenegro
Pays de citoyenneté - Country of citizenship	-	x	x	x	x	x	x
Groupe ethnique- Ethnic affiliation	-	x	x	-	x	x	x
Langue maternelle- Mother tongue	-	x	x	-	x	x	x
Religion - Religion	-	x	x	-	x	x	x

Source : www.european-census.com (Questionnaires des recensements nationaux / census questionnaires by country)

Dans un recensement — qui ne diffère d'une enquête ordinaire que par son caractère exhaustif —, la façon de poser une question n'est pas neutre quant à l'information recueillie. Il convient, ici, de distinguer les questions fermées qui présentent une liste pré-établie de réponses parmi lesquelles la personne enquêtée « choisit » celle qui correspond au mieux à sa situation et les questions ouvertes auxquelles l'enquêté apporte la réponse la plus adaptée à sa situation.

(6) Dans l'ex-Yougoslavie, la question sur la religion n'a été posée qu'en 1953 et 1991. En Roumanie et en Bulgarie, elle ne l'avait été qu'en 1992. À ces rares exceptions près, et après une très longue période de mise en retrait de la religion, les choses ont changé et les personnes ont été confrontées à une obligation plus ou moins marquée de déclarer leur confession. Pour les croyants, il était facile — en théorie du moins — de répondre. Le problème se posait pour certains non-croyants, baptisés ou non, car la question ne portait pas formellement sur la pratique religieuse, comme lors du recensement de 1953 en ex-Yougoslavie. Bien qu'athées et non pratiquants, ils pouvaient cependant avoir une certaine affinité avec un milieu culturel et religieux particulier.

Dans une configuration comme dans l'autre, la personne interrogée peut, ou non, avoir la possibilité de ne pas répondre ou de ne pas se déclarer.

Pour les questions relatives à l'identité nationale, et pour ne considérer que les seuls pays où la recherche d'informations a été maximale, on constate une forte diversité de situation. En Croatie et en Roumanie, les questions sont de type dichotomique : on parle le Croate, ou le Roumain, ou bien on ne le parle pas ; on déclare appartenir à l'ethnie croate ou roumaine, ou ne pas lui appartenir ; on se déclare, ou non, de confession catholique (en Croatie) ou orthodoxe (en Roumanie). En Bulgarie, si les questions sont fermées, la gamme de réponses possibles est toutefois plus étendue bien que très orientée : « Bulgare », « Turque », « Gitane » et « Autre », pour l'appartenance ethnique et la langue maternelle ; « Orthodoxe romain », « Catholique », « Protestante », « Musulman sunnite », « Musulman chiite » et « Autre » pour la religion. Dans les questionnaires de l'ExRYM et de la Serbie et Monténégro, les trois mêmes questions étaient totalement ouvertes.

Si les enquêtés avaient la possibilité de ne pas répondre à l'une ou l'autre de ces trois questions sur l'appartenance ethnique, la langue maternelle ou la religion — une liberté garantie par la loi relative au recensement —, il faut cependant observer que cette latitude n'était pas toujours expressément indiquée sur le questionnaire. Ainsi, en Roumanie, la possibilité de non-déclaration n'était pas mentionnée sur le formulaire du recensement, mais seulement dans les annexes méthodologiques.

Conclusion

Les efforts réels entrepris par les pays des Balkans pour parvenir à une meilleure harmonisation des variables et des concepts fondant les recensements organisés dans le cadre de la campagne 2000 ont relativement porté leurs fruits. Tous les pays considérés ont, comme par le passé, réalisé un recensement classique en s'efforçant d'améliorer leurs méthodes — compte-tenu de leur contexte administratif, juridique et financier — pour évaluer au mieux leur population et produire des statistiques de qualité. Les organisations internationales ne recommandent pas aux pays, européens en particulier, d'adopter une méthode commune de collecte des données, ce qui impliquerait pour lesdites organisations de faire choix d'un modèle. Elles les incitent, en revanche, par-delà leurs divergences nationales, à davantage synchroniser les opérations de collecte et à harmoniser les concepts afin d'accroître la comparabilité des mesures.

Si, d'un recensement à l'autre, les pays des Balkans cherchent à perfectionner leur méthodologie, cela se justifie moins par la recherche d'une meilleure harmonisation que celle d'une plus grande efficacité. Cet aspect n'est pas sans influence sur les résultats produits et le respect des délais recommandés pour le traitement des données collectées. Pour justifier leur recherche d'une efficacité accrue, les pays et leurs offices statistiques mettent, plus particulièrement, trois motifs en avant :

-Le coût d'un recensement traditionnel. Il est très élevé pour une opération réalisée une fois seulement tous les dix ans et dont les résultats deviennent très rapidement obsolètes, notamment en période de bouleversements socio-économiques et politiques profonds.

-La phase de collecte classique des données mobilise des moyens très lourds et ce fait pourrait être, à l'avenir, de plus en plus mal perçu par des populations plus profondément

engagées dans la civilisation de l'information et de la communication. Localement, des phénomènes de rejet du recensement sont déjà observables, de nombreux individus considérant que les informations sont déjà disponibles par le biais d'autres sources statistiques.

-L'environnement technologique évolue rapidement. Les progrès continus en matière de collecte des données, de traitement statistique et de diffusion des résultats, expliquent la tendance des divers offices statistiques nationaux à imaginer des systèmes alternatifs mobilisant moins de moyens et permettant de produire des résultats dans des délais nettement raccourcis. Cependant, si les offices de Grèce et de Bulgarie envisagent d'exploiter des fichiers administratifs, ils n'en maintiennent pas moins le principe d'un recensement traditionnel, les transformations envisagées portant exclusivement sur la procédure de collecte des données. L'Albanie, la Roumanie et la Serbie-Monténégro ne prévoient, pour leur part, aucun changement majeur. Pour l'heure, aucun pays des Balkans ne projette de subordonner intégralement la connaissance de sa population et de ses évolutions à la seule manne administrative et au croisement des données de ses divers fichiers.

L'objectif de comparabilité internationale est proche d'être atteint. En dépit de leur pesanteur, les spécificités historiques et socio-économiques des pays n'ont pas interdit une relative harmonisation des variables et des concepts. Toutefois, si l'adoption, par les pays balkaniques, des recommandations des Nations unies accroît la comparabilité internationale des données qu'ils ont collectées lors de la campagne 2000, pour certains d'entre eux, cette adoption pose, par ricochet, de délicats problèmes de comparabilité interne.

En Grèce, par exemple, le dernier recensement permet des évaluations, aux différents niveaux géographiques, de la population présente au moment du recensement (y compris les non-résidents habituels), de la population résidente et de la population légale (population enregistrée à l'état civil). Toutefois, le concept de base qui va être adopté pour tous les traitements par l'Office national grec de la statistique sera celui de la population résidente, alors que l'exploitation des recensements antérieurs était fondée sur le concept unique de population présente. Certains pays de l'ex-Yougoslavie (Serbie-Monténégro, Croatie) risquent d'avoir un problème du même type que la Grèce, dû à l'adoption au dernier recensement du concept de la population *de facto* (alors que lors des recensements précédents ils dénombreraient leurs habitants selon le critère de population *de jure* (en incluant dans leur population aussi bien les personnes résidentes que les personnes séjournant à l'étranger, indépendamment de la durée du séjour).

Bibliographie

G. Decand (2000), « Programme d'actions communautaires », Colloque INSEE-Eurostat, Paris, novembre, pp.219-222.

B. Kotzamanis, G. Cantisani, A.Dekker, D. Logiadu-Didika, M-N. Duquenne, A. Castori, (2003), « Documentation of the 2000 Round of Population and Housing Censuses in the EU, EFTA and Candidate Countries », Rapport pour Eurostat.

A. Laihonon (2000), « La campagne de 2001 des recensements de population en Europe », Colloque INSEE-Eurostat, Paris, novembre, pp.17-32.

S. Mrdjen (2002), « Narodnost u popisima – promjenljiva i nestalna kategorija », *Stanovništvo*, 1-4, p. 77-103.